

Réagir en cas d'intrusion

Etaient présents :

- Mairie : M. Teullé, directeur de l'enseignement.
M. Surville, responsable de la police municipale.
M. Cosar, directeur du centre de loisirs.
- Enseignants : M. Launay, Mme Hottin, Mme Bayle, Mme Lavaud, Mme Carlier, Mme Lamouller, Mme El Bakkali, Mme De Wolf, Mme Lapouille, Mme Huguin, Mme Rivalland, Mme Escudier, Mme Trochet, Mme Barbe, Mme El Badri, Mme Lucas et M. Remaud.
- Représentants des parents : Mme Krobutschek, Mme Maleki.
- D.D.E.N : M. Philippe.

L'objectif de cette réunion est d'informer le personnel encadrant les élèves, des consignes et de la marche à suivre en cas d'intrusion de personnes malveillantes et de bien repérer les sorties de secours de l'école.

M. Surville de la police municipale a rappelé les consignes évoquées par l'Education Nationale sous forme d'une plaquette :

- 1 **S'échapper.**

Si c'est impossible.

- 2 **Se cacher.**

puis

- 3. **Alerter.**

M. Teullé rappelle que la municipalité sécurise au maximum les abords de l'école par une vigilance accrue des services de la police municipale. Des rondes plus nombreuses sont effectuées dans la ville ainsi que la verbalisation des véhicules stationnant aux abords des écoles via la télésurveillance. Des militaires font aussi des rondes de surveillance et s'assurent auprès des écoles que tout va bien d'où la présence des militaires à la Rotonde, le jeudi avant les vacances de février.

Pour s'échapper

M. Remaud informe les enseignants sur les différentes sorties de secours possibles de l'école.

- Le portail central de l'école.
- le portail de la cuisine.
- Le portail de la cour du logement de fonction.
- Le portail de l'entrée du centre de loisirs.
- La porte de la salle de danse.
- La porte au bas des escaliers du réfectoire du 1^{er} étage.

Seules, les portes de la salle de danse et du bas des escaliers du réfectoire du 1^{er} étage s'ouvrent de l'intérieur, sans clé.

Pour se cacher

Les enseignants précisent qu'il sera difficile de se barricader dans les classes puisque les portes s'ouvrent vers l'extérieur.

M. Remaud souligne la possibilité de se réfugier sur la terrasse de la bibliothèque.

Pour alerter

M. Surville redonne les numéros à appeler le 17 ou le 112 et d'attendre les consignes des forces de l'ordre.

Des consignes plus rigoureuses ont été prises au sein de l'école.

- Le carton des bonnets et gants sera retiré de la coupole.
- Fermeture systématique de la porte de la cour donnant accès au centre, surtout au moment de la garderie.
- Un cahier d'incidents sera tenu par la gardienne pour relever les effractions des portes hors temps scolaire.
- Des nouvelles consignes pour la gardienne et la loge.
- Il serait souhaitable que les parents ne circulent pas dans l'école le mercredi et vendredi après-midi, pour venir chercher leurs enfants.

Demandes spécifiques.

- Visualisation et centralisation des portes des deux entrées.
 - Bouton alarme dans la loge relié à la police municipale.
 - Alarme spécifique intrusion dans l'école.
 - Création d'une ouverture dans la cour maternelle donnant sur le parking de la cuisine.
- demande de prise en charge d'une formation premier secours pour tout le personnel enseignant et éducatif de l'école.